



Recodification du ceseda 2021 et demande de carte de resident

Par Gang

Bonjour,

J'ai eu mon premier titre de séjour passeport talent de durée 4 ans en 2017, et je viens de faire le renouvellement, j'ai eu un deuxième passeport talent qui est valide pour 4 ans. Puis j'ai vu qu'il y a une recodification du ceseda cet année qui dit que si on a un passeport talent on ne peut demander une carte de resident longue durée UE que 2 mois avant l'expiration du titre de séjour actuel. Par contre, si on a un titre de séjour pluriannuelle general on peut faire la demande dès qu'on remplit les conditions (5 ans de séjour en France). Par conséquence, je dois attendre encore 4 ans pour demander la carte de resident au lieu de 1 an.

Ca me semble discriminant contre ce qui a un passeport talent. Il y a quelqu'un qui est dans la même situation que moi ? Y a-t-il quelque chose qu'on peut faire ?

Merci à l'avance.